

Pourquoi un monument en l'honneur des femmes rurales des guerres 1914-1918 et 1939-1945 ?

A deux reprises au cours du 20^{ème} siècle, la France dut défendre son territoire agressé par l'Allemagne, comme beaucoup d'autres Nations dans le Monde. Les motivations diverses de l'ennemi à l'origine de ce conflit constituèrent la base d'affrontements terribles aux conséquences innombrables et parfois innommables !

Cent ans se sont écoulés depuis la guerre 1914-1918, soixante-dix ans depuis celle de 1939-1945.

Sur le plan militaire, avec l'aide précieuse et déterminante de nos alliés, nous avons vaincu l'ennemi — plus ou moins glorieusement il est vrai — lors de ces deux guerres.

Depuis un siècle, les Français reconnaissants ont salué les combattants en commémorant avec sincérité et ferveur le souvenir de leurs luttes meurtrières, de leur courage, de leur sacrifice.

Chacun de nos villages a érigé, en son temps, « son » monument à la gloire des « poilus » de 14-18. Des plaques gravées du nom des disparus de 39-45 ont été ajoutées aux longues listes imprimées dans le marbre des stèles de la précédente confrontation.

A ce niveau aussi l'Union Sacrée, exempte de toute connotation politique, a joué pleinement. Pour la réussite de ce projet nous sommes certains qu'il en sera de même.

L'État des lieux.

Force est de reconnaître que l'érosion du temps a entraîné, malgré les efforts de deux générations successives, une « usure » de la mémoire, voire parfois l'ignorance quasi-totale des plus jeunes nés depuis l'avènement de ce 21^{ème} siècle. Les causes de cette évolution sont nombreuses, il serait inutile ici de les énumérer.

Parmi les commémorations qui jalonnent la célébration du centenaire de la bataille de Verdun et à l'occasion du Congrès National de l'Association des Médailleurs de l'Ordre du Mérite Agricole qui aura lieu à Verdun, du 17 au 19 juin 2016, il a semblé opportun aux membres de l'A.M.O.M.A. Meuse de marquer cet événement exceptionnel en honorant les femmes de nos territoires ruraux qui, à de rares exceptions près, ont été les oubliées des manifestations du souvenir et de la reconnaissance.

Sachons les honorer pour la part qu'elles ont prise dans nos victoires, le retour de nos libertés et de notre développement. Même tardivement, un tel hommage s'imposait.

Elles ont assuré la vie de nos campagnes et pourtant que de souffrances, d'angoisses, de peurs en l'absence des frères, des pères, des maris et des fils mobilisés, dont près de 50% ne reviendront pas ou seront marqués gravement dans leur chair et dans leur esprit !

Quels sont leurs descendants des 4^{ème}, 5^{ème} voir 6^{ème} génération qui sont capables, sauf exception, de se souvenir aujourd'hui de tous leurs combats, de toutes leurs victoires et souvent de leur histoire ?

Un monument pour elles.

Enfin, nous allons donner à ces femmes ce monument national : « Honneur et Agriculture » qui constituera la matérialisation de la reconnaissance qu'elles ont tant mérité.

Nulle intention pour nous de construire autre chose qu'une représentation modeste de leurs activités ; seul le réalisme imaginaire de l'artiste caractérisera cette oeuvre. Il convient néanmoins de donner à ce symbole une certaine importance eu égard au rôle indispensable et considérable qu'ont tenu ces françaises de l'ombre jusqu'alors trop « effacées » dans les mémoires et dans l'histoire.

Consciente de l'importance de notre projet, la ville de Verdun, capitale mondiale de la Paix et des Droits de l'Homme, a de suite donné son accord en mettant à notre disposition un terrain idéalement placé permettant une telle édification.

La reproduction d'un dessin de l'artiste est présentée dans ces colonnes par une photo du monument dans son environnement.

Notons que le choix définitif des personnages fait encore l'objet de quelques réflexions pour modifications éventuelles.

C'est le sculpteur Meusien Denis MELLINGER qui a été retenu pour en assurer la réalisation. Il a déjà réservé les volumes nécessaires de pierre meusienne aux carrières de Savonnières en Perthois. Soyons assurés de ses compétences, de nombreux monuments fleurissent déjà dans notre département et sur d'autres sites régionaux et nationaux.

L'A.M.O.M.A. Nationale par son Président Louis ORENGA de GAFFORY, a décidé de patronner le

projet et de lancer des souscriptions auprès de ses instances. L'A.M.O.M.A. Meuse, elle aussi, sous l'impulsion du Président d'Honneur Remi HERMENT et du Président Jean-Claude LEPAGE aura à cœur de participer largement à cette réalisation.

Les Organisations Agricoles Lorraines et Meusiennes se sont de suite mobilisées pour un soutien significatif matériel et financier.

Particuliers ou Entreprises, en répondant par un don si modeste soit-il à l'appel de financement que nous lançons aujourd'hui à tous, s'approprient une part de ce monument. Nos élus Nationaux, Régionaux, Départementaux et Communaux sollicités nous rejoindront, n'en doutons pas.

Précisons également que grâce à la compréhension de Monsieur le Préfet et du Directeur de Service concerné, notre Association AMOMA Meuse est habilitée à recevoir les dons et à délivrer un reçu fiscal à tout souscripteur qui pourra ainsi bénéficier d'une déduction égale à 66 % de la somme versée.

Exemplarité.

Ce dossier, chacun l'aura bien compris, est représentatif d'époques douloureuses du 20^{ème} siècle. Les Meusiens, une fois de plus, sont à la pointe d'un mouvement tendant à servir l'histoire de notre France.

En choisissant de mettre toutes ces femmes à l'honneur, malgré le temps qui nous sépare de ces deux événements cruciaux pour nos valeurs républicaines, nous voulons réaffirmer notre gratitude à ces mères, à ces épouses, à ces familles meurtries par les événements.

Elles aussi ont bien mérité de la Patrie !

Jean Claude LEPAGE
Président

Rémi HERMENT
Président d'honneur de l'AMOMA Meuse

Le devoir de Mémoire est une responsabilité universelle

Toutes celles et tous ceux qui le portent en eux et l'expriment sous une forme ou sous une autre, s'approprient ce « **Devoir de Mémoire** » et le mettent en lumière.

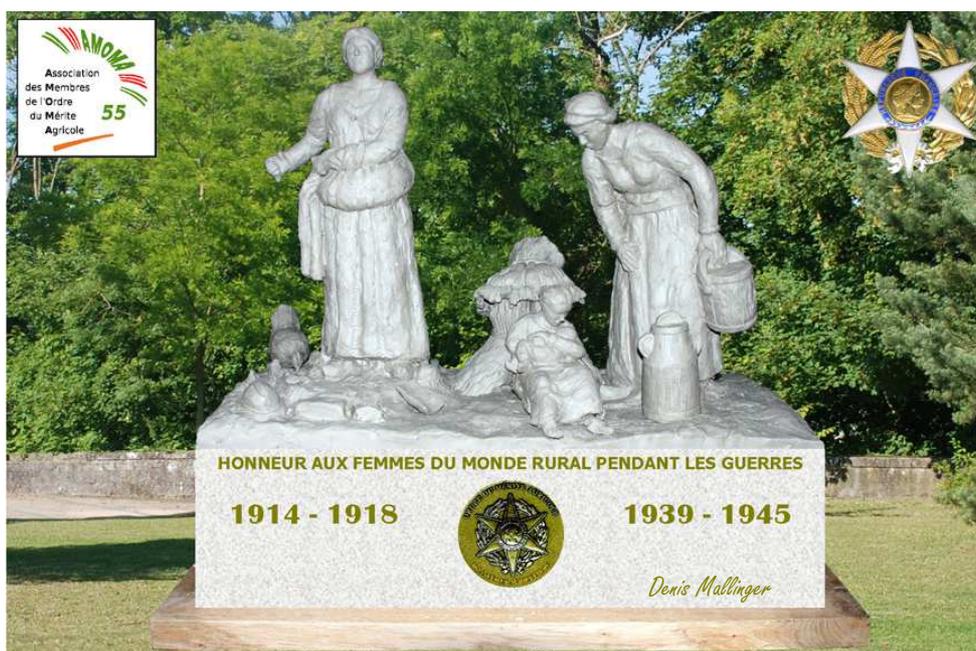
L'AMOMA Meuse, avec l'accord et le soutien de l'AMOMA National et le concours du Conseil Départemental de la Meuse, mettent en oeuvre une souscription nationale pour l'édification d'un monument en l'honneur des femmes du monde rural pendant les deux dernières guerres 1914-1918 et 1939-1945.

Ce sont les souscripteurs : collectivités, entreprises, associations et particuliers, qui seront les porteurs de ce Devoir de Mémoire.

Ils l'auront intégré et ils l'auront exprimé en participant à la mise en place de cette stèle.

Comme l'indique le document de souscription, une édition spéciale dans la revue nationale de l'AMOMA « Le Porreau » publiera la liste de tous les souscripteurs qui auront permis, par leurs dons, le financement de ce monument.

Bernard HEUSÈLE



Maquette du monument intégrée dans son environnement, rue de Frères Boulheau à Verdun